

Novembre
2019

n°262

Compte-rendu
de la réunion du
6 novembre
2019

Flash communal

Grammond

Présents :

- Patrice CARTERON (Maire)
- Jean-Marc GANDIN (Adjoint)
- Bruno GREGOIRE (Adjoint)
- Karen BONNIER
- Solange POULAT
- Séverine VILLEMAGNE
- Olivier BONNEFOY
- Marina VILLARD
- Xavier GRANJON
- Emmanuel ROUSSET
- Gérard THIZY
- Danielle POULAT

Absents excusés

- Maurice FULCHIRON (Adjoint)
- Isabelle PONCET
- Didier THELISSON

▪ Décisions modificatives :

Le Conseil municipal adopte les décisions modificatives suivantes :

- Pour le budget commune :

Les dépenses et recettes de fonctionnement sont équilibrées à 41.000 €.

En investissement, un transfert de 5.000 € est effectué de l'opération « Bâtiment Grataloup » à l'opération « Cantine scolaire ».

- Pour le budget eau et assainissement :

Les dépenses et recettes de fonctionnement sont équilibrées à 7.000 €.

Les dépenses et recettes d'investissement sont équilibrées à 13.381,50 €.

Le Conseil Municipal décide de contracter un emprunt de 200.000 € pour consolider l'emprunt à court terme qui avait été fait pour la toiture du gymnase et la cantine.

▪ CCMDL : approbation des transferts de charges pour la compétence jeunesse :

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées chargée de déterminer les transferts de charges entre les communes et la CCMDL a rendu son rapport en date du 14 octobre 2019.

Cette révision d'attribution de compensation est effectuée dans le cadre de l'harmonisation de la compétence jeunesse et de la compétence GEMAPI et rivières. Le Conseil Municipal approuve ce transfert et précise que la commune de Grammond est concernée par la compétence jeunesse.

▪ Transfert de la compétence assainissement à la CCMDL :

Pour rappel, la CCMDL exercera, à compter du 1er janvier 2020, la compétence assainissement collectif des eaux usées sur l'ensemble de son territoire. Pour valider ce transfert, le conseil municipal décide :

- D'approuver, la mise en place d'une contribution annuelle fixée à 150€/kml de réseau unitaire pour les communes membres de la CCMDL afin de participer, via leur budget général, au financement des dépenses de fonctionnement sur les réseaux unitaires. Grammond a 5,49 kml de réseau unitaire soit une contribution de 823,50 €
- D'approuver la mise en place d'un fond de roulement de 845.000 € pour permettre à la CCMDL d'entretenir les biens du territoire et reprendre les emprunts des communes. La participation des communes à ce fonds de roulement sera à répartir en fonction du nombre d'usagers du service au 31/12/2018 soit pour la commune de Grammond un montant de 38.634,69 € pour 281 abonnés (137,49 €/par habitant). Ce fonds de roulement serait versé sur 2 exercices budgétaires 2020 et 2021 à part égal.
- De garder, les missions suivantes :
 - entretien courant des installations STEP et poste de relevage (nettoyage dégrilleurs, alternance des lits...)
 - tenue des manuels d'auto surveillance et cahier de vie des installations (obligatoire pour chaque installation)
 - entretien des espaces verts
 - facturation de la redevance assainissement collectif

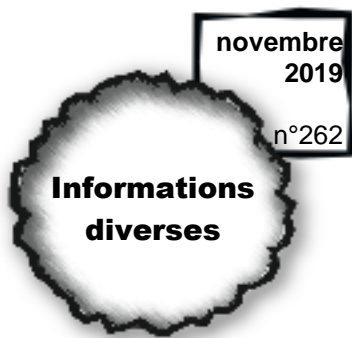
La quotité d'heure plafond est de 290 h par an et sera rémunérée par la CCMDL à 20 € /heure pour le temps administratif et l'entretien sans matériel et à 30 €/heure pour l'entretien avec matériel.

▪ SIEL : approbation nouvelle convention pour groupement d'achat d'électricité :

Le Conseil Municipal approuve le renouvellement de la convention d'adhésion au groupement d'achat d'énergies du SIEL-TE Loire, qui vient également d'être élargie à toutes les énergies afin de créer un document unique. A l'heure actuelle, il est envisagé d'adhérer uniquement à l'électricité.

▪ Personnel :

Le poste ouvert pour le secrétariat de mairie est actuellement un poste de rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe. C'est Florence Thélisson qui a été retenue pour remplacer Nelly Viricel. Elle sera recrutée par détachement sur un poste d'adjoint administratif. Il convient donc de modifier le poste.



✓ **Recensement militaire :**

Les jeunes gens et jeunes filles nés en **décembre 2003**, doivent se présenter en Mairie, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents, dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans.

✓ **Modification horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :**

A compter du 1^{er} décembre, les horaires du secrétariat de mairie seront les suivants :

Lundi : 8h30 à 12h00

Mardi et jeudi : 8h30-11h30 et 16h à 19h30

Vendredi : 14h à 17h

Les permanences du Maire et des adjoints seront les suivantes :

- Maire, Patrice CARTERON : **Lundi: 11h00 – 12h00 - Jeudi: 18h00 – 19h00** et sur rendez-vous

- 1^{er} adjoint, Jean-Marc GANDIN (bâtiments) : **Vendredi : 16h – 17h**

- 2^{ème} adjoint, Maurice FULCHIRON (voirie) : **Mardi : 11h – 12h**

- 3^{ème} adjoint, Bruno GREGOIRE (eau - assainissement) : **Mardi : 16h30 – 17h30**

✓ **Recensement de la population 2020 :**

Si vous êtes à la recherche d'un emploi, jeune retraité, actif souhaitant trouver un complément d'activité, étudiant souhaitant faire un job occasionnel, et bien la commune propose toujours 2 postes d'**agent recenseur** pour effectuer le recensement de la population du **15 janvier au 15 février 2020**. La rémunération sera d'environ 1.000 € brut. Si vous êtes intéressés pour effectuer cette mission, n'hésitez pas à contacter la mairie au 04 77 20 87 38.

✓ **Animation du 8 décembre :**

Pour donner un petit air festif au lancement de nos décorations de Noël, la mairie invite tous les habitants de Grammond à déguster chocolat ou vin chaud, le **8 décembre à partir de 18h, sur la place du village** (sous chapiteau). Dans un esprit de convivialité, nous proposons à ceux qui le souhaitent d'apporter quelques friandises à partager. Et pour plus de fun, les combinaisons de ski sont autorisées !

✓ **Message aux Grammonniots :**

Après 15 ans passés au service de la commune, j'ai décidé d'aller découvrir de nouveaux horizons en demandant ma mutation pour le conseil départemental. Petit pincement au cœur à la veille de mon départ car, pendant ces 15 années, j'ai vraiment aimé travailler avec les 3 équipes de conseillers municipaux successifs pour mettre en œuvre les projets, j'ai apprécié de pouvoir aider et renseigner les Grammonniots. Les tâches étaient tellement variées que je n'ai pas eu le temps de m'ennuyer. Je vous remercie sincèrement pour la bienveillance et la compréhension que vous avez eues à mon égard lors de mes débuts et j'espère que vous ferez de même avec Florence. Je quitte mon poste mais pas mon village et j'aurais bien évidemment l'occasion de vous croiser à la sortie de l'école, au coin d'une rue, au détour d'un chemin, ou encore autour d'un verre lors des nombreuses manifestations qui animent notre village !!!

Nelly